

Délibération n°1

*Objet : Modification
des statuts du SIEEOM
du Sud-Quercy*

Date de convocation :
01/12/2008

Date d'affichage :
01/12/2008

*Nombre de Membres
en exercice :*
34

Nombre de présents :
27

Nombre de votants :
27

le 17 décembre à 18 h 30.

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel LAMOLINAIRE.

Etaient présents : Mesdames COMBALBERT, KUHN, PALMIE, PARCELLIER, TAURAN, Messieurs BENOIS, CAZOTTES, GRIMAL, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRE, LESTRADE, LEY, MALMON Alain, MALMON Charles, NOUGAYREDE, PAGES, PRAYSSAC, RESONGLES, ROZES, Mme LANDE suppléante de M. GUTHMULLER, Mme PAJOT suppléante de Mme FERRERO, Mme JEAN DIT DENIAUD suppléante de Mme LAFARGUE, Mme LESTRADE Solange suppléante de Mme TAFOUREAU, M. BROTONS suppléant de M. GIORDANA, M. DONZELLI suppléant de M. PRADIN, M. SEGONNE suppléant de M. CALVET.

Absents/Excusés : Mesdames LUENGO, VIDAL, Messieurs CHERON, DUSSOCHAUT, HEBRARD, QUET, MAUBERT.

Monsieur JOFRE a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la Délibération n°8 du 27 octobre 2008 relative à l'agrandissement et à l'optimisation de la déchèterie située à Lafrançaise. Suite à l'examen des statuts du SIEEOM du Sud-Quercy, il apparaît que la compétence "création des déchèteries" et par conséquent leur aménagement, n'est pas clairement mentionnée.

Ainsi, il propose au Comité Syndical de modifier les statuts afin d'intégrer cette compétence.

Monsieur le Président donne lecture du projet de statuts du SIEEOM du Sud-Quercy.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- **Valide** la proposition de son Président,
- **Valide** le projet de statuts,
- **Autorise** son Président à signer les nouveaux statuts,
- **Dit** que ces nouveaux statuts seront transmis aux collectivités membres pour avis.

– **ADOPTÉE** –

Le Président,

M. LAMOLINAIRE

L'an deux mille huit,